

L'INFORMATEUR



Conseil Municipal

- o Date pour les ventes de garage 2
- o Collecte des R.D.D. 2

Trésorerie

- o 2ième versement de taxes municipales 2

Travaux publics

- o Site de compostage 3
- o Matières interdites 3
- o Attention : Herbes sur les trottoirs 3
- o Contrôle des moustiques 3

Urbanisme – Normes pour les piscines résidentielles 4

Prévention incendie - Chronique 5

Écocentre régional du Val-Saint-François 6

Services récréatifs et communautaires

- o Club de patinage artistique 7
- o Location de salles 7

Club de golf – Brunch fête des pères 7

Maison des jeunes – Tournoi de golf du maire 8

École l'Odysée- Tournoi de golf 8

Tournoi Féminin du Ruban Rose- Tournoi de golf 9

Chambre de commerce – Homards à volonté 9

Académie de golf – L'expérience junior de l'été 10

Musée - Centre culturel- Bibliothèque 11

FADOQ - Voyage 11

Cueillette de livres - Opération Enfant – Soleil 12

Centre d'action bénévoles - Merci à ses bénévoles 12

Galerie DOUBLE V 13

Association coopérative d'économie familiale 13

Le drapeau de Valcourt en Afghanistan 14

Maison de la famille les Arbrisseaux 15

Club Optimiste – Ramassage de vieux fer 15

Que se passe-t-il ce mois-ci 16

MAI 2011

Conseil Municipal

DATE POUR LES VENTES DE GARAGE

Toute « VENTE DE GARAGE » est permise sur le territoire de la Ville de Valcourt du vendredi au dimanche inclusivement, ainsi que tous les jours fériés, et ce, entre les dates suivantes de chaque année :

DU 15 MAI AU 03 JUILLET

DU 01 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE

Si avant ou après ces dates, des frais de 25.\$ seront appliqués pour le permis.

COLLECTE DES R. D. D.

Samedi, **07 mai de 9h00 à 15h00** dans le stationnement de l'Aréna, 1111, boulevard des Cyprès. Sur place, des spécialistes s'occuperont de la gestion de vos résidus domestiques dangereux.

Profitez de cette journée de collecte des R.D.D., vous pourrez ainsi vous débarrasser de tous les R.D.D. dont vous ne faites plus usage et ce, de façon qui ne soit pas dommageable pour l'environnement.

Sont notamment acceptés :

Produits de la maison

Ammoniaque
(nettoyant pour les vitres)
Cannette aérosol
Cire à plancher
Combustible pour fondue
Décapant à plancher
Débouche-tuyau
Détachant78
Lotion et parfum
Nettoyant domestique
Nettoyant à four
Pile domestique
Poli à meuble
Poli à métal
Vernis à ongles et dissolvant

Produits d'atelier

Antigel
Batteries d'automobile
Colles
Cire et poli d'auto
Décapant à peinture
Dissolvant à peinture
Essence
Huile usée
Kérosène
Nettoyant à vitres
Nettoyant à pinces
Peinture à l'alkide
Peinture au latex
Vernis

Produits de jardin

Engrais chimique
Désherbant
Fongicide
Herbicide
Pesticide et insecticide
Poison à rats

Divers

Acide pour la piscine
Bonbonne de propane
Boules à mites
Chasse-moustique
Cirages à chaussures
Produit chimique pour la photo

Seulement les quantités domestiques sont acceptées.

Aussi collectés: Les vêtements, ordinateurs, lunettes, disques compactes et disques vinyles.

Pour plus d'informations: MRC du Val-Saint-François, 810, rue Montée du Parc, Richmond, Qc
Téléphone : 819.826.6505 ou www.val-saint-francois.qc.ca

Trésorerie

2^{ème} VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Veillez prendre note que le deuxième versement des taxes municipales 2011 était dû le 19 avril. Il est à noter que pour tout paiement hors des heures d'ouverture, déposez votre paiement dans la CHUTE A PAIEMENT, maintenant située près de la porte d'entrée sur le côté de l'Hôtel de Ville, à proximité du stationnement.

Paul Roy, Trésorier



L'INFORMATEUR

Travaux publics

SITE DE COMPOSTAGE - RUE BELLERIVE

Le printemps est arrivé et l'été est à nos portes, viendra bientôt le temps de tondre la pelouse. L'herbe laissée sur votre terrain contribue à l'apport nutritif de votre pelouse. Si vous ramassez l'herbe coupée nous vous demandons fortement d'aller déposer vos résidus au site de compostage situé sur la Rue Bellerive à l'endroit indiqué près de la barrière de l'usine d'épuration.

La quantité d'herbe et de feuilles assure la qualité du compost. **Pour s'assurer de cette bonne qualité de COMPOST nous devons mélanger 2 volumes de feuilles pour 1 volume d'herbe.**

En agissant ainsi, un plus grand nombre de citoyen pourra bénéficier d'une quantité raisonnable de compost lors de la distribution aux citoyens.

Venez déposer VOTRE HERBRE ET VOS FEUILLES MORTES
NOUS EN AVONS BESOIN pour fabriquer notre compost, tout au long de l'été.

Matières interdites:

à ne pas mettre avec herbes et feuilles

- | | | |
|------------|-----------------|-----------------------|
| ✓ Cèdres | ✓ Roches, terre | ✓ Bouteilles |
| ✓ Branches | ✓ Canettes | ✓ Autres rebuts, etc. |

Il est à noter que déposer l'herbe et les feuilles mortes dans votre bac de vidange, augmente le tonnage, par conséquent les coûts d'enfouissement.

ATTENTION : HERBES SUR LES TROTTOIRS

Lorsque vous tondez votre gazon, nous vous demandons de bien vouloir diriger votre tondeuse afin que l'herbe coupée ne se retrouve pas sur le trottoir.

CONTRÔLE DES MOUSTIQUES

Le personnel des travaux publics est à pied d'œuvre depuis le début avril pour réaliser les traitements nécessaires au contrôle des moustiques dans la Ville de Valcourt. Nous tenons à vous rappeler que le contrôle assure une efficacité garantie à 80 %.

Nous demandons également votre collaboration afin de porter une attention particulière aux récipients pouvant contenir de l'eau stagnante comme: piscines (non utilisées), chaloupes, chaudières, jardins d'eau, pneus etc.... Ces récipients se situant sur des terrains privés sont difficiles à déceler par notre équipe, **n'oubliez pas que ceux-ci doivent être vidés fréquemment car ils sont de bons producteurs de moustiques.**

Soyez assurés que nous continuons à faire tout le travail nécessaire pour garantir un bon contrôle !

Nous tenons à vous remercier de votre collaboration ainsi que votre compréhension !

Urbanisme

NORMES POUR LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Avec le beau temps qui s'installe tranquillement, vous planifiez peut-être l'installation d'une piscine dans votre cour arrière ou latérale.

Avant l'achat d'un tel équipement, il est important de connaître les normes municipales et gouvernementales en vigueur. Depuis le mois de juillet dernier, le gouvernement du Québec a adopté un nouveau règlement intitulé: « *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* ». Depuis cette date, **un permis est obligatoire pour installer une piscine**, quelle soit creusée, hors terre ou démontable. (Une piscine démontable est une piscine à paroi souple, **gonflable ou non**, prévue pour être installée de façon **temporaire**.)

Avec ce nouveau règlement gouvernemental, il est maintenant **obligatoire** de contrôler l'accès à une piscine. À titre d'exemple, il faut installer une clôture de 1,2m (environ 4') de haut, qui empêche le passage d'un objet sphérique de 10cm de diamètre pour une piscine creusée, pour une piscine hors terre dont la paroi est à moins de 1,2m de haut et pour une piscine démontable si la hauteur de sa paroi à moins de 1,4m de haut. Dans certains cas, des exceptions peuvent s'appliquer pour les piscines hors terre et pour les piscines démontables.

Pour de plus amples renseignements sur les diverses normes concernant les piscines, il est possible de consulter le site Internet de la Société de sauvetage du Québec à l'adresse suivante: <http://www.sauvetage.qc.ca/> ou encore communiquer avec l'inspectrice en bâtiment.

Si vous planifiez installer une piscine cet été, n'oubliez pas de remplir un **formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation**. Ce formulaire est disponible à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la Ville de Valcourt, dans la section «Ma Ville», sous-section «Urbanisme». Prévoyez un délai variant entre 1 et 4 semaines pour l'obtention du permis (une fois tous les renseignements fournis), dépendamment du type de permis demandé.

En plus du formulaire à remplir, il est important de décrire le projet que vous souhaitez réaliser soient par des photos, un croquis, un plan d'aménagement ou tous autres documents permettant d'illustrer votre projet. Ces informations assurent une meilleure compréhension du projet et permet également une économie de temps. Alors n'hésitez pas à mettre beaucoup de détails!

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez rejoindre l'inspectrice le **lundi** de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 par téléphone au 450.532.1339, par télécopieur au 450.532.3424 ou par courriel à inspecteur@valcourt.ca.

Bon été !

Caroline Adam, inspectrice en bâtiments



CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par: Claude Lemire Tpi

Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt
541, avenue du Parc, Valcourt 450.532.1903

prevention@cooptel.qc.ca



Bonjour à tous,

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Plusieurs profitent de cette période pour faire le grand ménage du terrain et font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou tas de feuilles mortes.

Avant d'allumer, lisez ce qui suit... Le vent est votre principal ennemi. Une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence ou celle du voisin. En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques qu'un incendie se propage. Premièrement, demandez-vous s'il n'y a pas d'autres façons de vous débarrasser de la matière à brûler. Certaines municipalités mettent à la disposition des citoyens, des sites de compostage. Informez-vous auprès de celles-ci. Pour les citoyens résidant en milieu rural, pourquoi ne pas tout simplement laisser au fond du terrain l'amoncellement de matières organiques se transformer en compost. Si pour d'autres raisons vous ne pouvez faire autrement que de brûler ces matières, vous devez vous procurer **auprès de votre municipalité** un permis de feu. Deuxièmement, allumez le feu dans un endroit dégagé, sur un sol minéral. Troisièmement, évitez d'allumer votre feu lorsque la vitesse du vent excède 20km/h. Quatrièmement, ayez sur place le matériel afin d'intervenir promptement (extincteur, boyau d'arrosage, pelle, sceau d'eau etc.). Cinquièmement, éteignez votre feu en l'arrosant généreusement. Brassez les braises, ce qui favorisera la pénétration de l'eau. Attendez quelques minutes. Finalement, recouvrez les cendres de sable ou de terre.

«Pourquoi avons-nous l'obligation de se procurer un permis de feu»

Parce que :

1. lors de l'émission du permis de feu, la municipalité vous informera des règles à suivre en matière de feu extérieur;
2. tous les permis de feu sont acheminés au service d'incendie;
3. en cas d'alerte signalée à l'adresse indiquée au permis, le service d'incendie effectuera les vérifications requises;
4. dans le cas d'une alerte fondée, les pompiers seront mieux préparés pour l'attaque;
5. dans le cas d'une fausse alerte, le déplacement de tous les pompiers sera évité.

**Imaginez la surprise! Tout le service incendie débarque chez vous, parce qu'un automobiliste a vu de la fumée provenant de l'arrière de votre maison et a signalé le 9-1-1.
Vous souriez, ça arrive chaque année !!!**



Chaque année, au Québec, on dénombre plus de 200 incendies de bâtiments de ferme. Ce nombre croit au fil des ans, tout comme les pertes matérielles qui y sont associées. Elles sont effectivement trois fois plus élevées que pour l'ensemble des incendies. Les bâtiments agricoles sont particulièrement vulnérables au feu. En effet, ce sont des constructions très combustibles. Les fermes sont généralement situées loin d'une caserne. Les agriculteurs y entreposent ou y utilisent des matières inflammables.

En outre, ils n'ont pas de réseau d'eau et, pour la plupart, ne sont pas équipés de système de détection des incendies. **La principale cause d'incendie des bâtiments agricoles est la défaillance électrique.** Elle est la cause de près d'un feu sur deux. Il est donc important de sensibiliser les producteurs agricoles sur, les risques présents sur leur ferme ainsi que sur les



moyens simples, qu'ils peuvent prendre pour éviter un incendie. Un incendie sur deux se traduit par une perte totale. «Perdre un bâtiment, c'est une chose, mais perdre un troupeau que l'on a mis plus de 20 ans à bâtir et perdre tout son équipement mécanique de ferme, ça fait mal».

L'entretien et le nettoyage annuel des composantes électriques de vos bâtiments, la présence d'extincteurs dans vos tracteurs, le retrait des réservoirs de carburants de l'intérieur de vos bâtiments, la présence de moteur scellé dans votre tasserie, et le remplacement de la courroie, par une chaîne sur votre monte-balles, peuvent vous éviter de très mauvaises surprises.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler

Vous renseigner, c'est mon métier !!!



L'INFORMATEUR

Écocentre régional du Val-Saint-François

RÉOUVERTURE LE 27 AVRIL

Malgré la fermeture récente du lieu d'enfouissement de la MRC du Val-Saint-François, l'**Écocentre régional du Val-Saint-François** poursuit ses activités. Le 27 avril dernier l'écocentre a procédé à l'ouverture officielle de la saison 2011. Comme par les années passées, les citoyens de la MRC peuvent apporter les matières encombrantes dont ils désirent se débarrasser. À la suite de la réorganisation des services, quelques changements importants ont été apportés :

Horaire de l'écocentre

L'écocentre sera ouvert du 27 avril au 26 novembre 2011 selon l'horaire suivant :

<u>Dimanche</u>	<u>FERMÉ</u>
<u>Lundi</u>	<u>FERMÉ</u>
<u>Mardi</u>	<u>FERMÉ</u>
<u>Mercredi</u>	<u>9h00 à 17h00</u>
<u>Jeudi</u>	<u>9h00 à 17h00</u>
<u>Vendredi</u>	<u>9h00 à 17h00</u>
<u>Samedi</u>	<u>9h00 à 15h00</u>

Matières acceptées et tarification

Les citoyens de la MRC du Val-Saint-François peuvent apporter gratuitement les matières suivantes à l'écocentre, à condition de les trier dans les endroits appropriés : bois, branches, briques et béton, carton, herbes et feuilles, matériel informatique, matériel réutilisable, métal, plastique agricole, résidus domestiques dangereux (RDD), vêtement.

Le bardeau d'asphalte trié s'ajoute à la liste des matières dorénavant acceptées à l'écocentre. Par contre, une tarification est exigée, de même que pour les matériaux suivants :

Bardeau d'asphalte trié : 70,00 \$/m³

Matelas et meuble rembourré (ex. : divan ou fauteuil) : 15,00 \$/unité

Multimatières non valorisables (matériaux de construction) : 30,00 \$/m³

Afin d'éviter tout risque d'accident, la SGMR rappelle aux citoyens d'attacher solidement les articles qu'ils transportent à l'écocentre de façon à ce qu'aucune partie du chargement ne puisse se déplacer ou se détacher dans leur véhicule ou leur remorque.

Rappelons que les préposés à l'écocentre ne sont pas tenus d'aider les citoyens à décharger leurs matières. Il est donc important de prévoir les effectifs et les équipements de sécurité nécessaires.

En terminant, si vos matières ne peuvent pas être mise en valeur par le recyclage, le compostage ou la valorisation, ne soyez pas surpris si le préposé de l'écocentre vous redirige vers des lieux d'enfouissement environnant, soit à Saint-Nicéphore, Ste-Cécile-de-Milton ou Bury. Car il est important de se rappeler que l'écocentre est avant tout un centre de récupération et de mise en valeur.

Pour en savoir plus sur les matières acceptées et les modalités d'admission, il est possible de s'adresser directement à l'écocentre en composant le (819) 845-2544.

Martin Lemieux, SGMR du Val-Saint-François
Tél. : 819.826.6505 poste 23 Téléc. 819.826.3484



Services récréatifs et communautaires

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE (CPA)

SPECTACLE ANNUEL

Le Club de Patinage Artistique de Valcourt tient à féliciter tous ses patineurs qui ont offert une belle performance lors de son spectacle annuel tenu dimanche le 3 avril dernier.

Merci à tous nos bénévoles, commanditaires et à tous ceux qui ont assisté au spectacle.

A l'an prochain!

LOCATION DE SALLES « CIBOULOT - CHALET DU GOLF - LA LIBELLULE CENTRE COMMUNAUTAIRE »

Vous cherchez un endroit pour vos rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement, nous vous suggérons :

Ciboulot - Chalet du golf – La Libellule

Johanne Tétreault 450.532.3743

Centre communautaire

Jean-Charles Ouellet 450.532.4583

CLUB DE GOLF DE VALCOURT

BRUNCH

POUR LA FÊTE DES PÈRES

DIMANCHE 19 JUIN

SERVICE DE 11H00 À 13H00

OEUFS BROUILLÉS ET TOURNÉS - JAMBON TOUPI

SAUCISSES À DÉJEUNER – BACON - POMMES DE TERRE ROTIES

FÈVES AU LARD MAISON – ROTIES - CONFITURES ASSORTIES

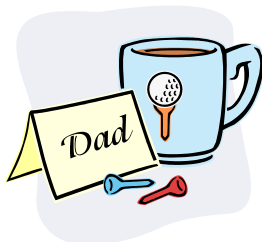
SALADE DE FRUITS MAISON

CAFÉ ET JUS D'ORANGE

Prix : 12,50\$ / pers (taxes et services inclus)
6,50\$ / 6 à 12 ans (taxes et services inclus)
Gratuit pour les 5 ans et moins

Places limitées

Réservation : 450.532.3743
Club de golf, 1000, rue Champêtre



Maison des jeunes L'Initiative

TOURNOI DE GOLF ANNUEL DU MAIRE - VENDREDI 03 JUIN

Vous êtes cordialement invité au 18^{ième} tournoi de golf du maire au profit de la Maison des jeunes L'Initiative.

Cet événement annuel regroupe une centaine de joueurs, de tout calibre, qui viennent soutenir nos jeunes.

Que vous soyez seul ou en groupe, soyez de la partie et venez profiter de cette journée pour appuyer notre Maison des jeunes.

VENDREDI, LE 3 JUIN 2011

Au Club de golf de Valcourt, 1000, rue Champêtre

Accueil : 9h30

Départ : 10h30

Shot gun

Formule : Végas à trois

Coûts :

115\$ par personne*

345\$ le trio*

45\$ pour le souper seulement

*inclus le golf, la voiturette & le souper

Inscription avant le 13 mai à la Maison des jeunes 450.532.2281

Au menu nous vous proposons:

Steak sur charbon de bois accompagné de pommes de terre au four, légumes, salade, dessert, thé et café.

École L'Odyssée

TOURNOI DE GOLF - SAMEDI LE 11 JUIN

L'école secondaire l'Odyssée est à organiser son 2^{ième} tournoi de golf bénéfice qui se tiendra au Club de golf de Valcourt, **SAMEDI LE 11 JUIN 2011**.

Les profits engendrés par cette activité serviront à bonifier les activités étudiantes principalement au niveau des arts, des activités sportives et culturelles.

Pour plus d'informations : Stéphane Bernier, éducateur physique et organisateur du tournoi
450.532.2922
bernleng@cooptel.qc.ca



L'INFORMATEUR

Tournoi féminin du Ruban Rose de Valcourt

8^e édition – en collaboration avec



LUNDI 20 JUIN 2011

Accueil et déjeuner de 8h00 à 9h00

Début du tournoi à 9h30

Inscription au CLUB de golf de Valcourt avant le 30 mai (places limitées)

Tournoi amical en trio (vegas à 3)

Coût 70\$ incluant :

- ✓ droit de jeu de 18 trous et voiturette;
- ✓ déjeuner continental;
- ✓ buffet après le tournoi;
- ✓ don à la fondation du cancer du sein;
- ✓ prix pour le meilleur score.

Prix de participation et cadeaux à chaque participante.

Soyez originales en portant du rose



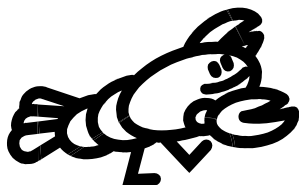
La Chambre de Commerce de Valcourt et Région

HOMARDS À VOLONTÉ

LE VENDREDI 27 MAI 2011 À 18H30

au Centre Communautaire de Valcourt, 820, rue St-Joseph

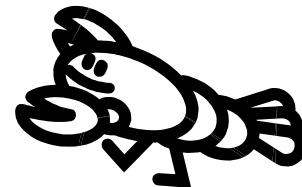
La Chambre de Commerce de Valcourt et Région invite la population à venir déguster de délicieux homards. Au cours de la soirée, nous aurons la présence d'une invitée spéciale, Mme Wagna Célidon, joaillière et co-propriétaire de la Galerie Double V.



Au Menu

Cocktail de bienvenue - Potage
Fondue au parmesan

Homards à volonté ou côte de bœuf avec accompagnements
Petite douceur arrosée de café - Bar disponible sur place



DATE LIMITE POUR LA RÉSERVATION : 06 MAI 2011

**Veillez faire parvenir votre paiement à : Chambre de Commerce de Valcourt et Région
C.P. 3339 Valcourt (Québec) J0E 2L0 Votre chèque confirmera votre réservation.**

Pour information : Chambre de Commerce, téléphone : 450.532.3263, ccvr@cooptel.qc.ca



Votre réponse

Nom de l'entreprise : _____ Nom du responsable : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Nous désirons réserver :

____ Table(s) de 8 personnes 680.00\$ _____ (Les taxes sont incluses dans le prix du billet)
____ 4 personnes 350.00\$ _____
____ Par personne 90.00\$ _____



L'INFORMATEUR



L'EXPÉRIENCE JUNIOR

DE L'ÉTÉ
DU 4 AU 9 JUILLET

ASSURER LA RELÈVE EN FORMANT DES GOLFEURS COMPÉTENTS.
Voilà le défi que se donne l'ACADÉMIE DE GOLF JUNIOR DE VALCOURT

L'ACADEMIE DE GOLF JUNIOR qui revient cette année est en période d'inscription depuis quelques temps déjà et la réponse est excellente. Les organisateurs se disent heureux du nombre d'inscriptions reçues jusqu'à maintenant et invite tous les jeunes joueurs et joueuses de golf de la région à participer à la deuxième édition de l'Académie. Rappelons que le programme est offert aux jeunes garçons et filles de la région de l'Estrie, âgés entre 10 et 17 ans. Il se veut un projet sans but lucratif et tous les bénéficiaires sont destinés au développement des jeunes golfeurs.

Lors de cette semaine qui se tiendra du **4 AU 9 JUILLET 2011**, les participants auront l'occasion d'assister à des conférences, des sessions d'entraînements ainsi qu'à plusieurs ateliers dirigés par des gens qualifiés. Ils pourront aussi apprendre et mettre en pratique certaines notions de golf, revoir des principes de base et avancés. Des professionnels, moniteurs et coordonnateurs les aideront à atteindre des objectifs précis.

C'est **Josée Pérusse** qui tout comme l'an dernier, agira en tant que professionnelle invitée à cette deuxième édition de l'Académie. Avantagusement connue dans le domaine du golf en Estrie, son dynamisme et sa personnalité en font une alliée de premier ordre pour notre clientèle junior.

Les golfeurs Juniors sont invités à consulter le site internet où ils retrouveront renseignements et formulaire d'inscription. Le nombre de participants est limité et nous vous rappelons que l'académie est offerte à un prix très abordable grâce à l'aide et le support de commanditaires d'importance. (BRP inc, Caisse Populaire Morilac, Omnium Gazelle Gaouette, Club de golf de Valcourt, Pharmacie Nathalie Roy et IGA Gaouette et fils) À noter, l'appui d'un nouveau partenaire, Sport Wellington de Sherbrooke.

Vivez L'EXPÉRIENCE JUNIOR DE L'ÉTÉ!

Visitez le site :

<http://golfvalcourt.com/academie/>

ou écrivez à :

academiejunior@cooptel.qc.ca

Musée - Centre culturel - Bibliothèque

MUSÉE J. ARMAND BOMBARDIER

Pour souligner son 40^e anniversaire, le Musée J. Armand Bombardier présente une nouvelle exposition temporaire qui place sous les projecteurs l'entreprise Bombardier à l'échelle planétaire en dressant le portrait actuel de ce chef de file mondial, à titre de fournisseur d'équipement de transport sur rail et occupe le troisième rang à titre de fabricant d'avions civiles, d'un point de vue socio-économique et géographique.

Visite commentée offerte sur réservation. Profitez du forfait Musée/Usine de BRP, fabricant de véhicules récréatifs motorisés disponible en semaine sur réservation pour les 14 ans et plus.

CENTRE CULTUREL YVONNE L. BOMBARDIER

Du 15 mai au 27 novembre 2011

Plongez dans L'imaginaire coloré de Castonguay qui se compose d'une centaine d'œuvres.

Visite commentée et activité artistique familiale offerte gratuitement durant la tenue de l'exposition.

BIBLIOTHÈQUE YVONNE L. BOMBARDIER

Mardi 3 mai à 19 h

Conférences prestigieuses

Synchronicité des rencontres par Marcel Leboeuf au Club de golf de Valcourt

Vendredi 13 mai à 18 h 30

Heure du conte en pyjama pour les enfants de 3 à 7 ans

Vendredi 10 juin à 18 h 30

Heure du conte en pyjama pour les enfants de 3 à 7 ans

FADOQ Valcourt

VOYAGE - DÉCOUVERTE DE LA MONTÉRÉGIE ET DU QUARTIER DIX30 À BORD DU M/S JACQUES-CARTIER !

La FADOQ vous invite à découvrir la Montérégie Quartier DIX30 avec balade et dîner libre. À 14h00, une croisière à bord du bateau *M/S Jacques-Cartier*, en compagnie du capitaine Luc Harvey sur la rivière Richelieu jusqu'aux Îles de Sorel, souper sur le bateau.

Le jeudi le 09 juin, en Montérégie au coût de 139.\$

Programme :

- ✓ 8h00 Départ en autocar de luxe du Centre communautaire, 820, rue St-Joseph Valcourt
- ✓ 10h00 Visite du Quartier DIX30, un milieu de vie urbain! (Brossard)
- ✓ 11h30 Dîner à vos frais
- ✓ 14h00 Embarquement à bord du *M/S Jacques-Cartier* au quai du Mont Saint-Hilaire
- ✓ 14h30 Début de la croisière pour découvrir la «Vallée du Richelieu»
- ✓ 17h00 Souper chaud servi à bord du bateau
- ✓ 19h00 Arrivée et débarquement au quai de Saint-Ignace-de-Loyola. En route
- ✓ 21h30 Arrivée

Pour information et réservation: Denise Bombardier: 450.532.3100 Denise Hamel: 450.532.3772.



Cueillette de livres - Opération Enfant-Soleil



Vous avez des livres en trop?

Apportez-les au
Familiprix de Valcourt
(825A, rue Saint-Joseph)
d'ici le 1^{er} juin
et une grande vente
aura lieu cet été!



Tous les profits iront à Opération Enfant-Soleil.



Le Centre d'action bénévole

DIT MERCI À SES BÉNÉVOLES

C'est au Rhum Antic de Bonsecours que les bénévoles du Centre d'action bénévole Valcourt et Région ont célébré la Semaine de l'action bénévole. Les bénévoles des sept municipalités que représente le Centre étaient présents pour souligner l'événement le 14 avril dernier.

Le thème de cette année était MERCI, thème fort simple mais percutant. Plusieurs maires et élus municipaux étaient présents et nous avons souligné de façon spéciale le travail bénévole de notre président M. Lucien Bourassa et de son épouse Gisèle, président et présidente d'honneur de cette soirée. Plusieurs bénévoles se sont vus offrir des certificats de reconnaissance pour leurs années de bénévolat au Centre, soit 5, 10, 15 ou 20 ans. Un spectacle de chants et de monologues nous a été présenté par la Famille Pion de Maricourt.

Merci à tous de votre présence et pour le travail bénévole accompli !



Sur la photo:

M. Lucien Bourassa, Madame Gisèle Bourassa à la présidence d'honneur accompagnés de Madame Carmen Fontaine, vice-présidente du Conseil d'administration du Centre d'action bénévole Valcourt et Région.

GALERIE DOUBLE V

PROGRAMMATION GALERIE DOUBLE V - MAI 2011

Faites plaisir à vos yeux...

Jusqu'au 29 mai Jocelyne Jodoin et Ian Lavoie, *Sans frein*



3^e série de vélos de course, techniques mixtes, 2011
Jocelyne Jodoin



Vélo sans frein, fabriqué à la main
Ian Lavoie

Jusqu'au 29 mai 2011, sous le thème du vélo, la Galerie Double V présente *Sans frein*, où seront exposés les vélos à pignon fixe ou *Brakeless* fabriqués par Ian Lavoie et toute une série de tableaux de l'artiste Jocelyne Jodoin qui présentera également sa nouvelle collection de sacs et accessoires BESACE (caoutchouc de chambres à air recyclées). Deux passionnés du vélo...

Dès le 6 mai, Marie-Claire Trudel, *Surgir*

Du 6 mai au 12 juin 2011, la Galerie Double V présente *Surgir*, 21 aquarelles inédites de l'artiste Marie-Claire Trudel. Relieuse d'art professionnelle pendant 20 ans, Marie-Claire Trudel a développé l'art de la calligraphie et celle de la marbrure moderne. Une signature et un savoir faire qu'elle a su transférer à l'aquarelle. *Surgir* fait référence à la force des jeunes pousses qui ont éclos au printemps. Cette force synthétise sa démarche artistique et caractérise l'énergie de Marie-Claire Trudel.



Sans titre, aquarelle
Marie-Claire Trudel



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie
Membre de l'Union des consommateurs

UN DOCUMENT À CONSERVER : VOTRE AVIS DE COTISATION

L'ACEF Estrie rappelle à tous les citoyens et citoyennes l'importance de conserver précieusement les avis de cotisation qu'ils et elles recevront des gouvernements fédéral et provincial, suite à l'envoi de leurs déclarations de revenus (rapports d'impôt). En effet, les avis de cotisation émis par les ministères du revenu de nos deux gouvernements sont des documents qui attestent officiellement les revenus gagnés au cours d'une année. Quelle que soit la façon dont sont remplies les déclarations de revenus, que ce soit sur papier ou en version électronique, un avis de cotisation est envoyé par chaque gouvernement.

Ces documents sont souvent les seuls admis comme preuve de revenu et servent à établir l'admissibilité à des programmes gouvernementaux ou communautaires, notamment les programmes d'efficacité énergétique pour les ménages à budget modeste. Éconologis est un de ces programmes et d'autres sont à prévoir au cours des prochains mois et années. Il faut donc conserver en lieu sûr ses avis de cotisation tout en s'assurant qu'on est capable de les retrouver lorsqu'on en aura besoin.

Ghislaine Beaulieu, 819.563.8144



L'INFORMATEUR

Le drapeau de Valcourt en Afghanistan

La Municipalité de Valcourt représentée en Afghanistan - Le Major Christian Caron

Par Capitaine Mélina Archambault, Officier d'Affaires publiques du Groupement Tactique du 1^{er} Bataillon, Royal 22^e Régiment (GT 1^{er} R22^eR)

Le Major Christian Caron a résidé à Valcourt de 1982 à 1990. Son père et sa mère y résident toujours. Il a débuté sa carrière au collège militaire en 1990 et a terminé ses études cinq ans plus tard. Il a alors été assigné à la Garnison de Valcartier au sein du 12^e Régiment Blindé du Canada (12 RBC). Pour lui, ce fût un rêve d'enfance réalisé : le petit garçon en lui n'a jamais cessé d'être impressionné par les puissants chars d'assaut, naviguant dans la boue.

Ici en Afghanistan, il est le commandant de l'Escadron de reconnaissance blindé au sein du GT 1^{er} R22^eR, dernière unité canadienne de son genre à se déployer dans le cadre de la mission afghane.

Son unité agit en tant que force mobile, prête à chaque instant à prêter main forte à ses pairs en cas de pépin. Flexible, l'Escadron de reconnaissance blindé est responsable de surveiller des routes, des infrastructures ou des zones d'opérations étendues. Un des rôles importants qui lui ont été confiés consistent sécuriser une route sur laquelle circulait nombreux convois transportant du gravier, cible de choix des insurgés. L'équipe du Maj Caron, a pour rôle de protéger ces derniers en collaboration avec les Forces de sécurité afghanes et les compagnies d'infanterie du GT 1^{er} R22^eR.

Le GT 1^{er} R22^eR contribue aux efforts de sécurité dans le district de Panjwayi, au sud-ouest de la ville de Kandahar, le tout en partenariat avec les forces de sécurité afghanes.

Le Major Caron est fier d'accomplir son travail. C'est avec détermination qu'il affronte le danger et les conditions difficiles du terrain.

Le Major Caron salue sa famille et il tient à remercier du fond du cœur la Ville de Valcourt et ses citoyens pour l'appui qu'ils lui démontrent en participant au projet «Drapeaux».



Photo : Caporal Étienne Leprohon, photographe GT 1^{er} R22^eR
Lieu : District de Panjwa'i, Province de Kandahar en Afghanistan



La Maison de la famille Les Arbrisseaux

ACTIVITÉ

La Maison de la famille Les Arbrisseaux offre aux familles de la MRC du Val-Saint-François l'activité suivante :

« Guérir bébé au naturel »

Venez découvrir des trucs simples pour guérir les petits bobos de bébé avec des plantes et des produits naturels comme l'homéopathie. Le jeudi 19 mai, de 9h00 à 11h00, à Valcourt.

Inscription obligatoire au 819.628.0077 ou au 1.877.929.0077.

Danielle Lafleur, secrétaire

info@mfarbrisseaux.com www.mfarbrisseaux.com



RAMASSAGE DE VIEUX FER

LE CLUB OPTIMISTE DE VALCOURT EST FIER DE METTRE À VOTRE DISPOSITION
UNE JOURNÉE SPÉCIALE DE RAMASSAGE DE VIEUX FER TEL QUE :

VIEUX ÉLECTRO, ESSIEUX, RÉSERVOIR EAU CHAUDE ET TOUT AUTRE FER RECYCLABLE.

QUAND : LE SAMEDI 21 MAI 2011

ENDROIT : STATIONNEMENT DE L'HOTEL DE VILLE

HEURE : DE 8H00 À 13H00

La somme ramassée à la vente du vieux fer servira à monter des activités pour nos jeunes de la région!

Merci de votre participation à la jeunesse du coin!



L'INFORMATEUR

QUE SE PASSE-T-IL CE MOIS CI ?

06 mai au 12 juin

Surgir, 21 aquarelles

Galerie Double V

07 mai

9h00 à 15h00

Collecte des RDD

Stationnement de l'aréna

14 mai, 28 mai et 11 juin Écocentre occasionnel

9h00 à 12h00

Terrain appartenant à Excavations Léon Bombardier inc.

19 mai

9h00 à 11h00

Activité – Guérir bébé au naturel

Maison de la famille Les Arbrisseaux

21 mai

8h00 à 13h00

Ramassage de vieux fer – Club Optimiste

Stationnement de l'hôtel de ville

27 mai

18h30

Souper Homards – Chambre de commerce de Valcourt et Région

Centre communautaire

Jusqu'au 29 mai

Exposition sous le thème du vélo

Galerie Double V

03 juin

Tournoi de golf annuel du maire – Maison des jeunes

Club de golf de Valcourt

06 juin

19h00

Réunion régulière du Conseil

Salle du conseil à l'hôtel de Ville

09 juin

Voyage FADOQ- Valcourt

Information page 11

11 juin

Tournoi de golf – École l'Odysée

Club de golf de Valcourt

19 juin

11h00 à 13h00

Brunch pour la Fête des Pères

Club de golf

20 juin

8h00

Tournoi féminin du Ruban Rose

Accueil et déjeuner au Club de golf de Valcourt

POUR NOUS REJOINDRE : Hôtel de Ville: 1155, rue St-Joseph, Valcourt J0E 2L0

Téléphone: 450.532.3313

Télécopieur: 450.532.3424

Site Internet: www.valcourt.ca

Courriel: ville.valcourt@valcourt.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi: 8h30 à 12h00 & 13h00 à 16h30

Situation d'Urgence Eau Potable :

1.888.534.2486



L'INFORMATEUR